

Audience publique du BAPE

276

DA1

Projet de parc éolien Massif du Sud

6211-24-023

Projet de parc éolien Massif du Sud

Saint-Luc-de-Bellechasse
13 décembre 2010



Présentation



- Saint-Laurent Énergies
- Parc éolien du Massif du Sud
- Étude d'impact

Saint-Laurent Énergies



- Siège social à Montréal
- Bureaux de liaison

954 MW répartis en 5 projets éoliens au Québec

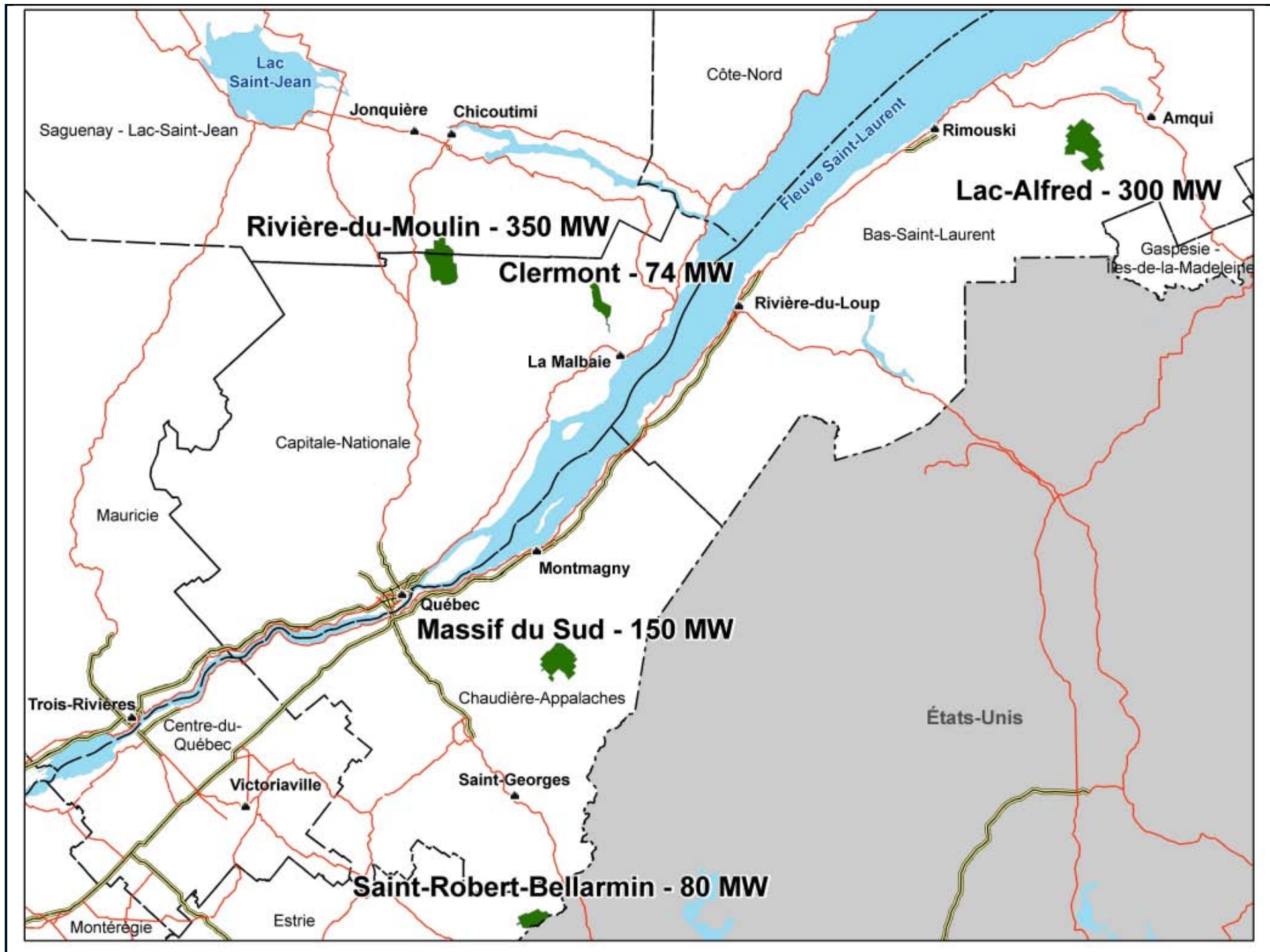
**2 copropriétaires
d'envergure
internationale dans
l'opération et la
construction de
parcs éoliens**



**2 875 MW en exploitation
743 MW en construction**



**4 600 MW installés
1 000 MW en construction**



Raison d'être du projet

- Appel d'offres de 2 000 MW éolien d'Hydro-Québec
- Production d'une énergie renouvelable permettant d'alimenter environ 30 000 foyers
- Développement de l'industrie éolienne québécoise
- Fabrication de 3 composantes du turbinière REpower au Québec (Matane, Gaspé, New Richmond)

Territoire d'implantation

| | |
|--|---|
| Municipalités | Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Philémon, Saint-Luc-de-Bellechasse, Saint-Magloire |
| Municipalités régionales de comté | MRC de Bellechasse MRC des Etchemins |
| Tenures des sites d'implantation | 15 éoliennes en terres privées 60 éoliennes en terres publiques |
| Utilisation du territoire | Multiusage : récréotourisme, industrie forestière, chasse |

Le parc éolien en chiffres

| | |
|--|---------------------------|
| Puissance installée | 150 MW |
| Éoliennes REpower | 75 (2 MW) |
| Hauteur de la tour | 80 m |
| Longueur des pales | 41 ou 46 m |
| Poste de raccordement au réseau d'Hydro-Québec | 34,5 kV - 120 kV |
| Mise en service prévue | 1 ^{er} déc. 2012 |
| Investissement total | ~ 350 millions \$ |

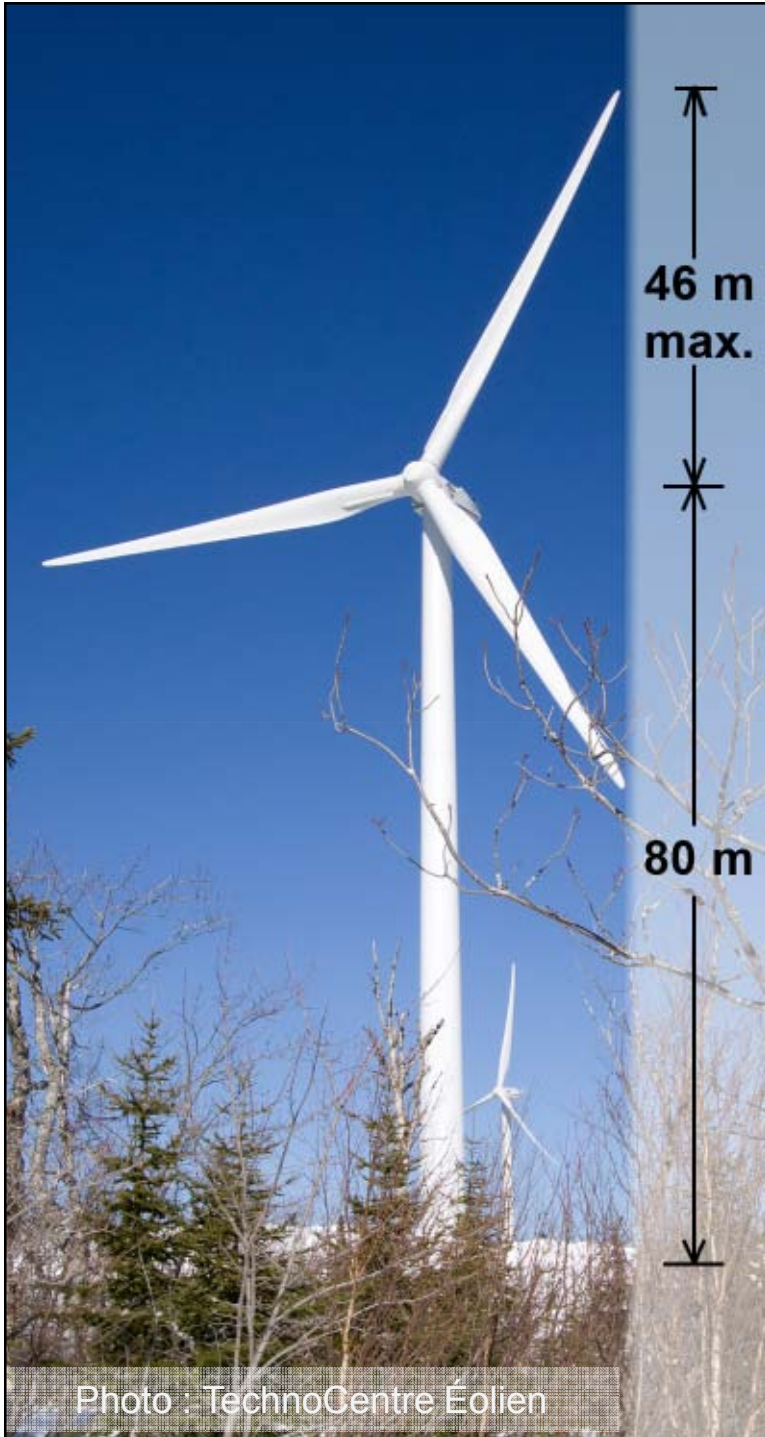


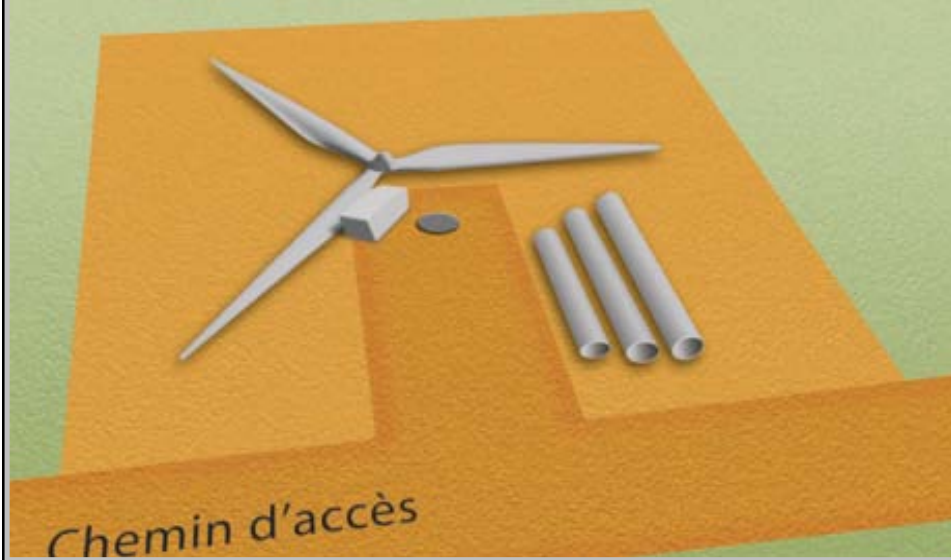
Photo : TechnoCentre Éolien

Besoin d'espace

75 éoliennes

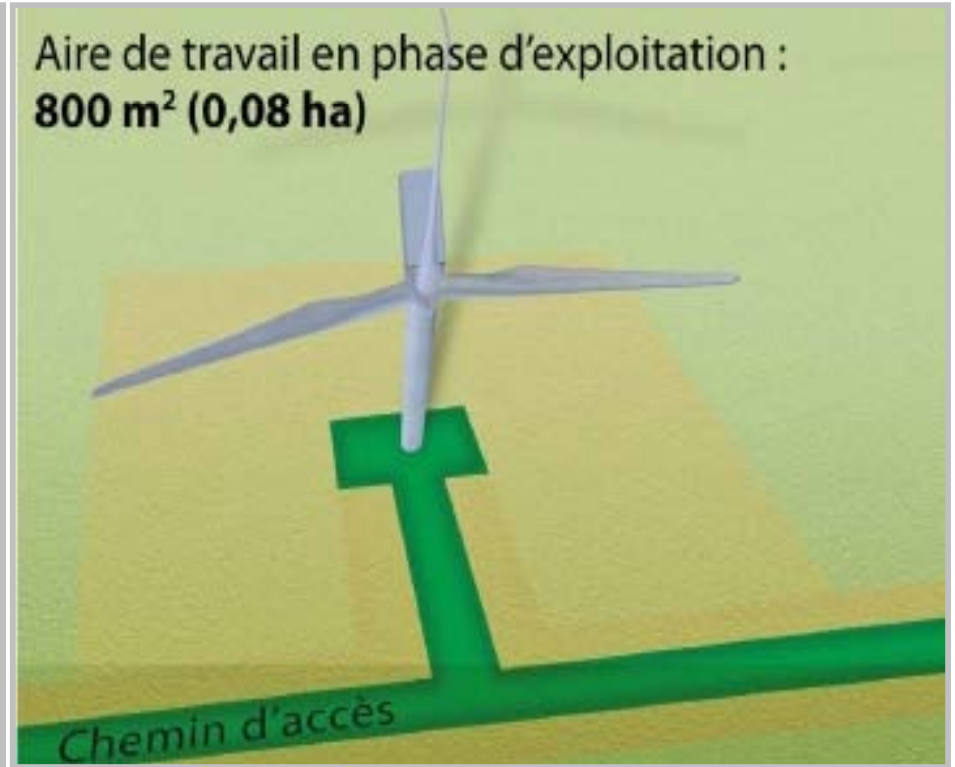
Total : 72,33 ha

Aire de travail en phase d'aménagement :
10 000 m² (1,0 ha)



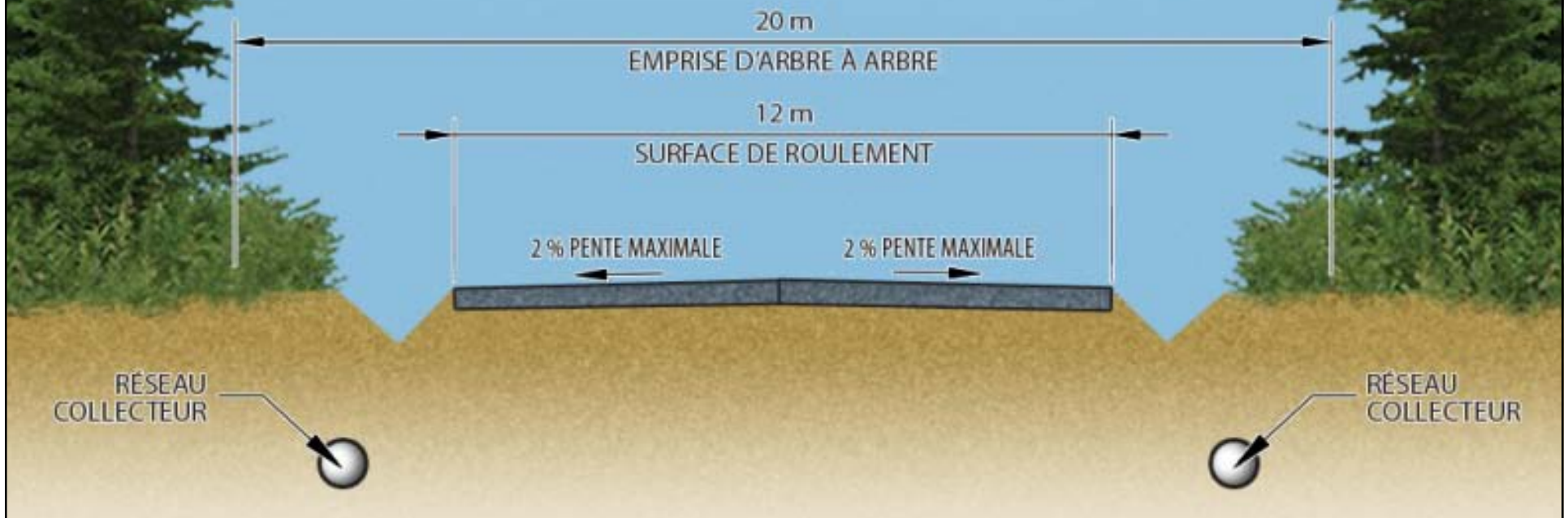
Total : 6 ha

Aire de travail en phase d'exploitation :
800 m² (0,08 ha)



Besoin d'espace

| Chemins | Construction (ha) | Exploitation (ha) |
|------------------------|-------------------|-------------------|
| Construction : 42,6 km | 73,3 | 24,9 |
| Amélioration : 26,4 km | 35,4 | 17,7 |
| Total : 69 km | 108,7 ha | 42,6 ha |



Superficie occupée

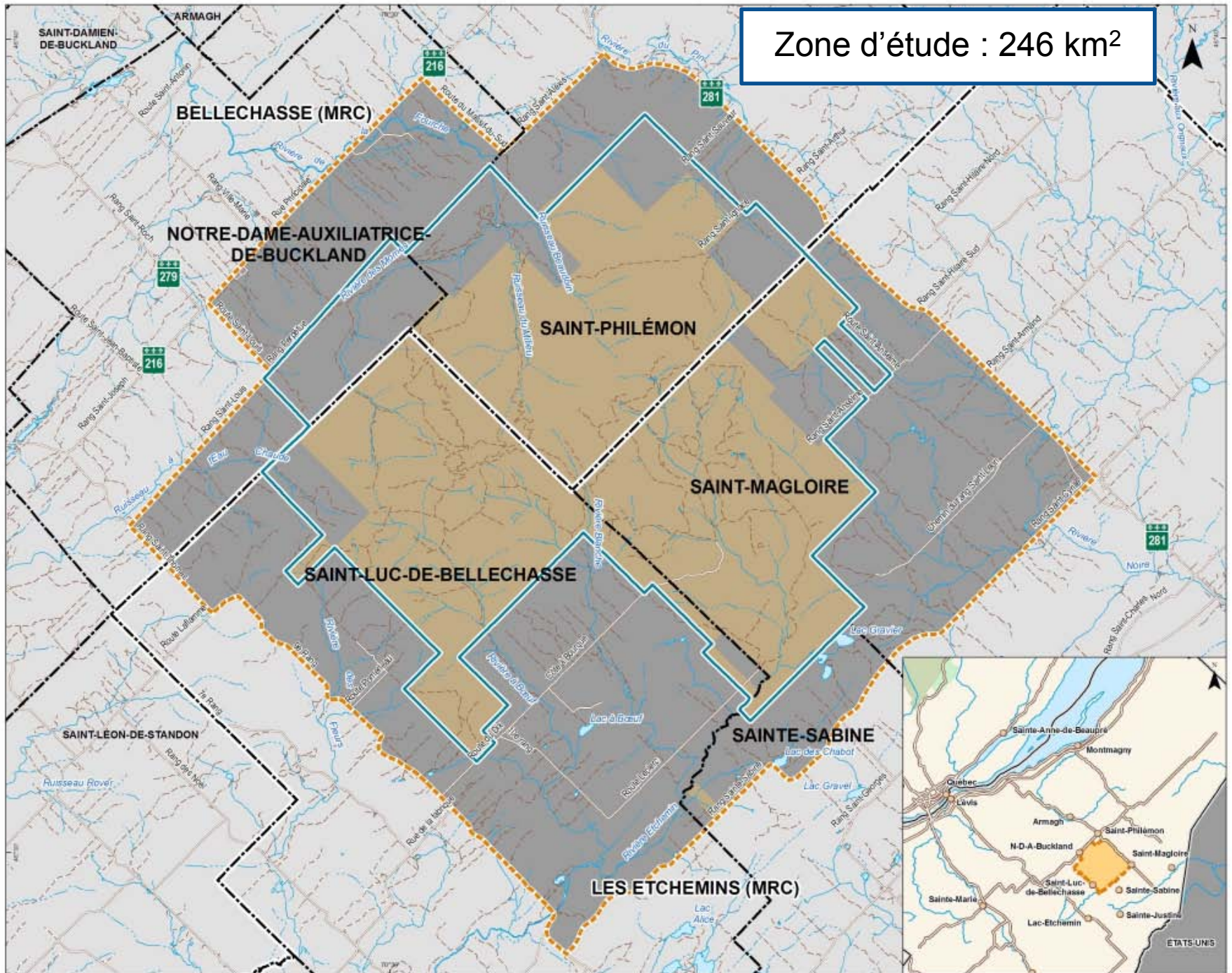
| | |
|---|---|
| Superficie de la zone d'étude | 24 600 ha (246 km²) |
| Superficie boisée de la zone d'étude | 23 268 ha (94,7 % de la zone d'étude) |
| Superficie déboisée pour la construction | 185 ha (0,7 % de la superficie totale) |
| Superficie occupée pour l'exploitation | 49 ha (0,2 % de la superficie totale) |

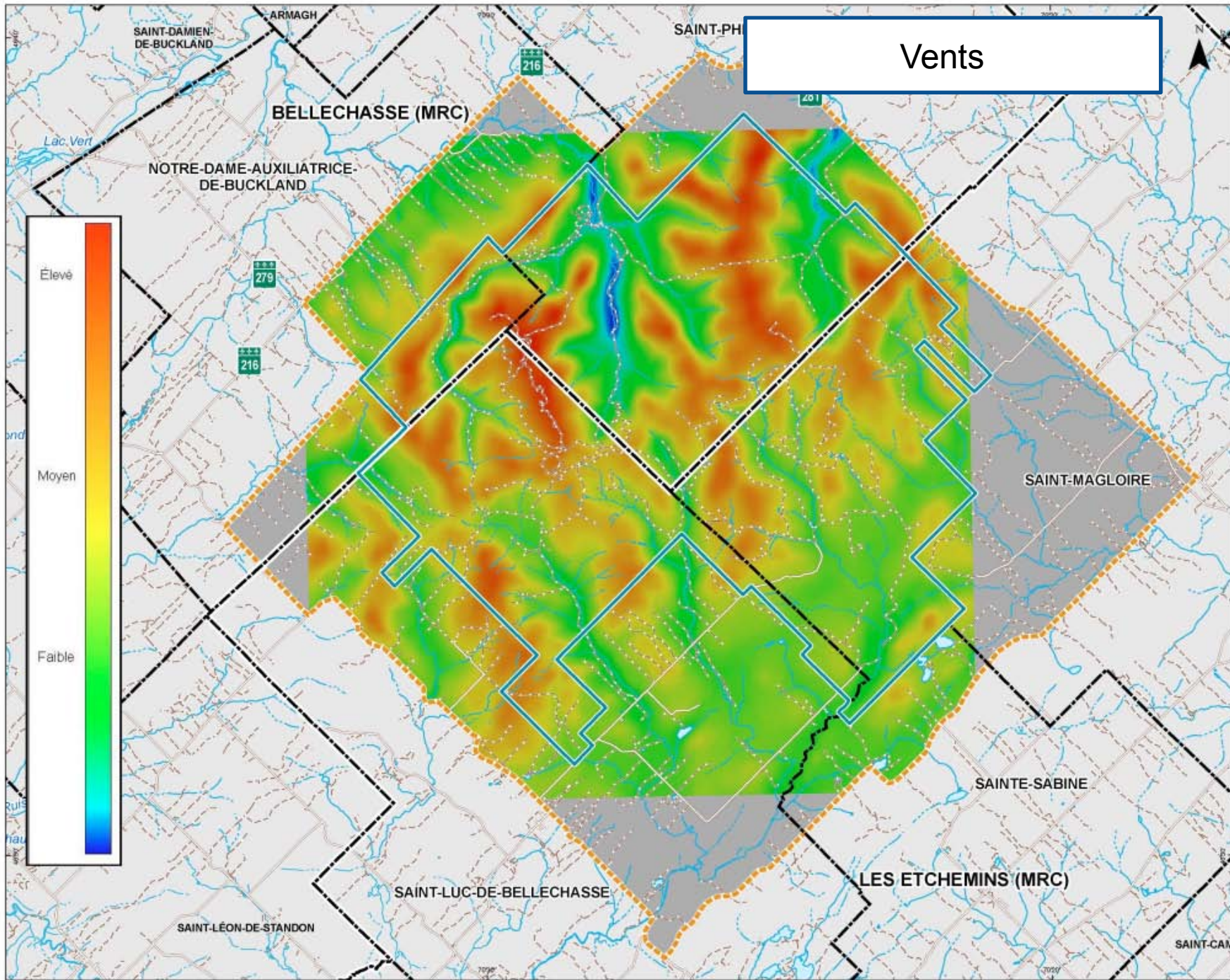


Site propice pour l'éolien

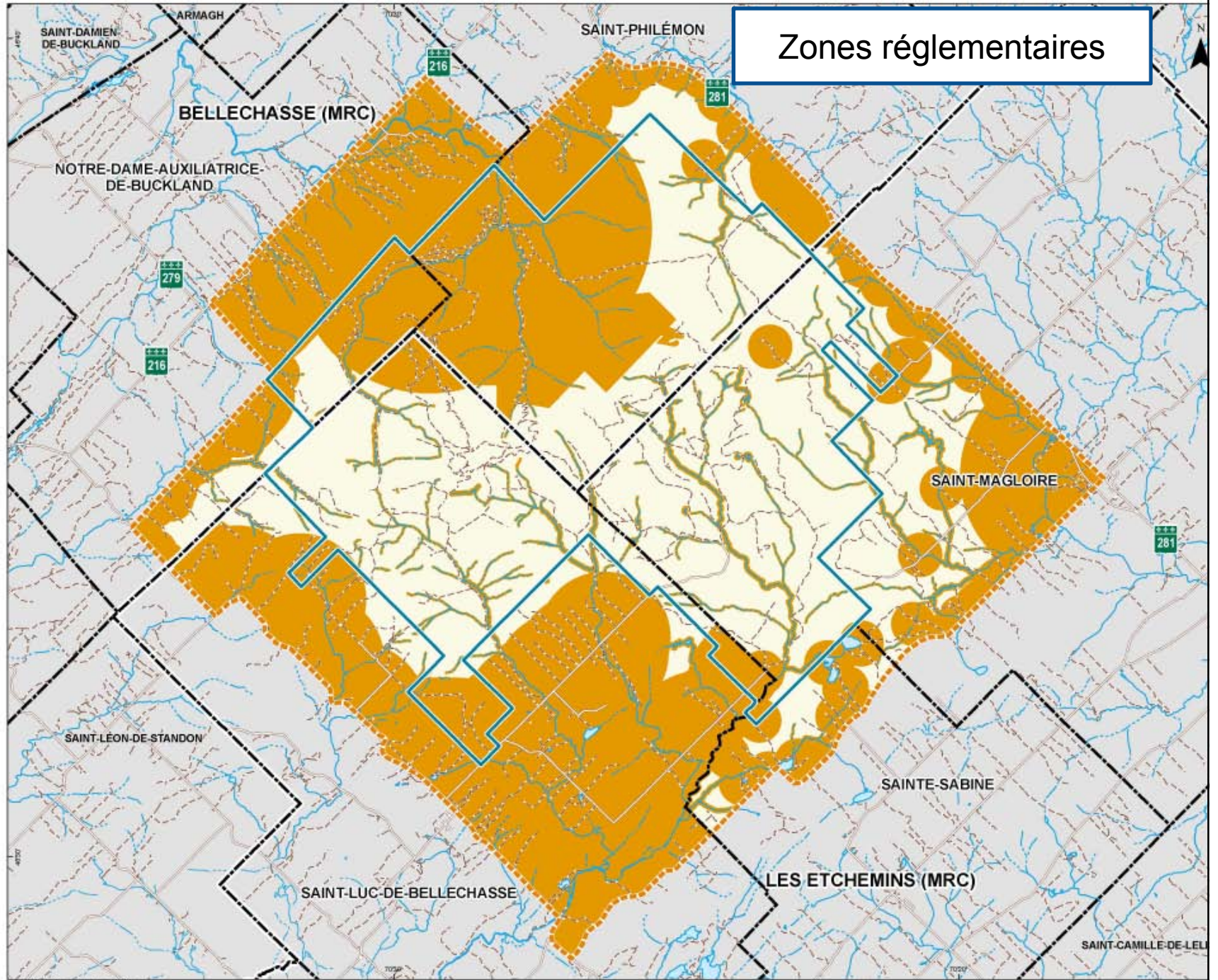
- Ressource éolienne abondante
- Proximité du réseau électrique et des consommateurs
- Zone inhabitée
- Réseau de chemins existants

Zone d'étude : 246 km²

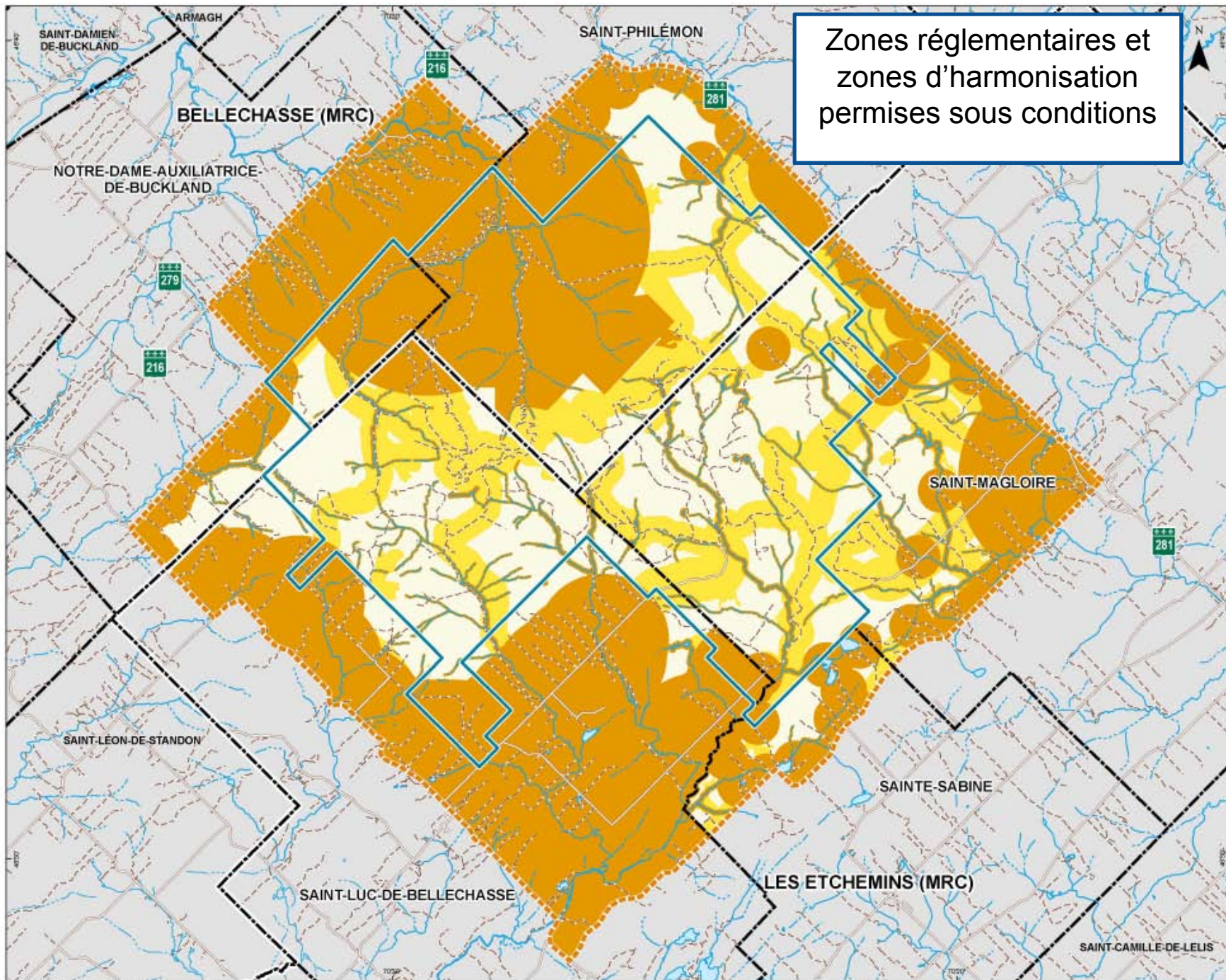




Zones réglementaires



Zones réglementaires et zones d'harmonisation permises sous conditions



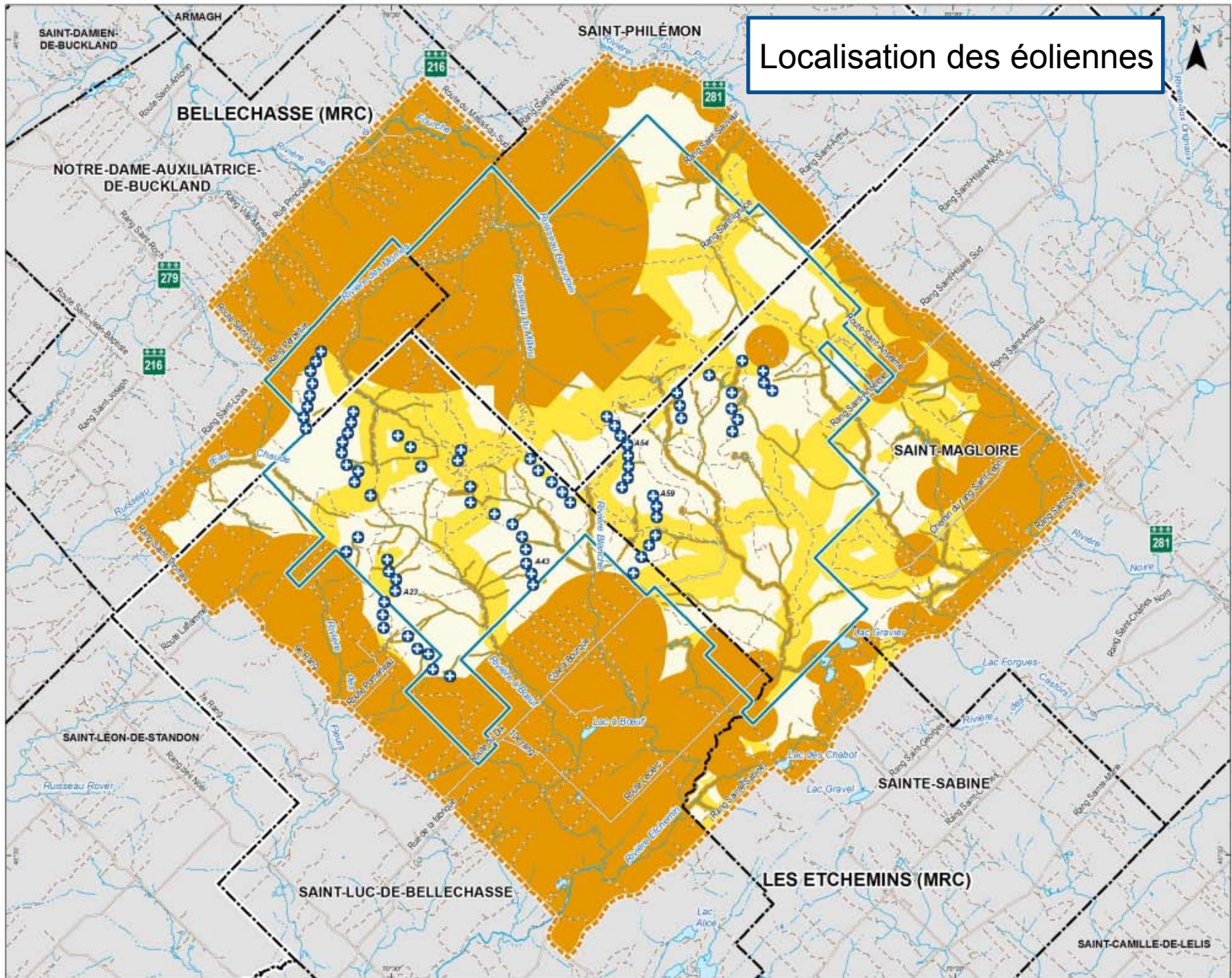


Configuration optimisée

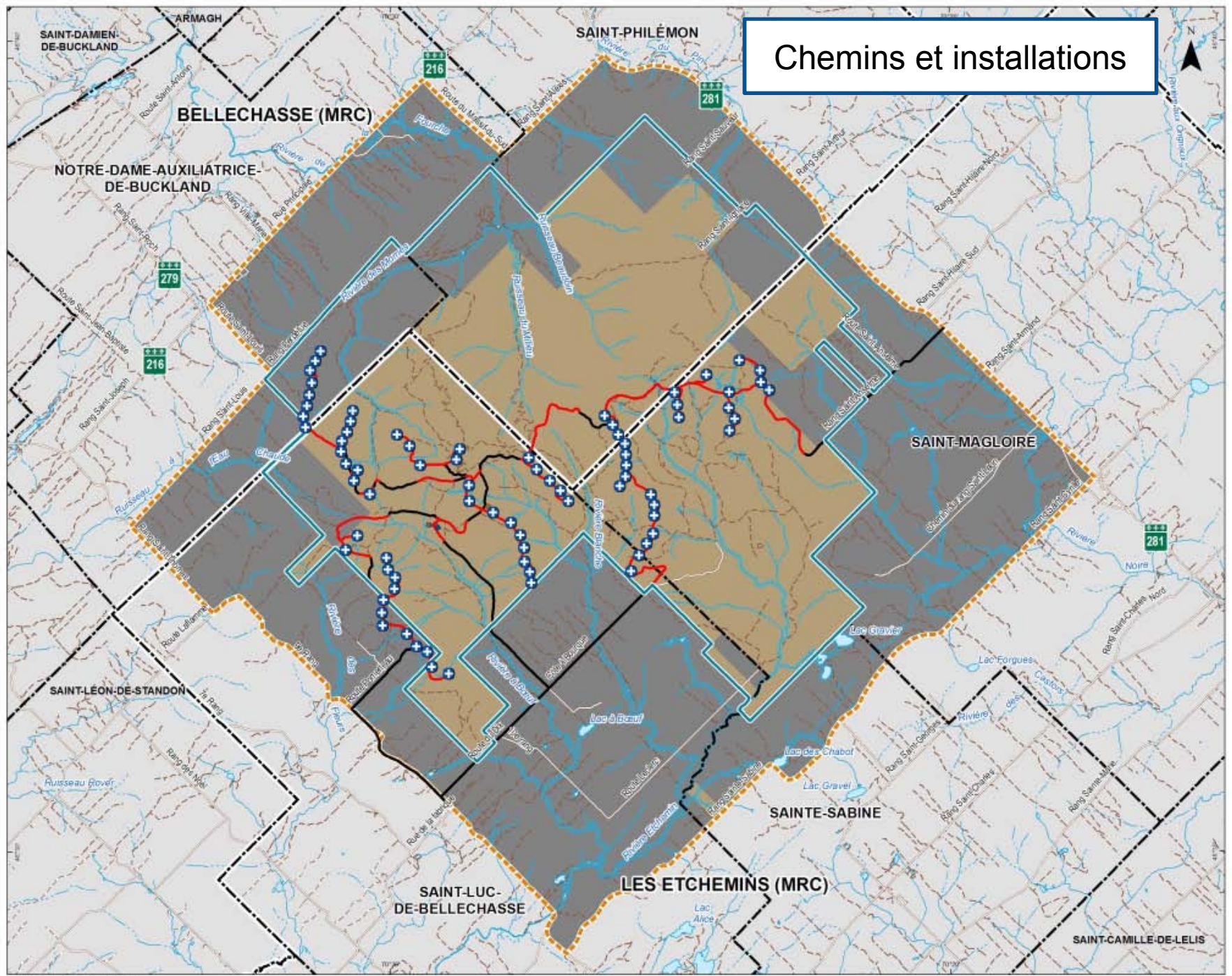
La configuration actuelle prend en considération :

- Les consultations avec le milieu en cours depuis 2006
- Les commentaires et recommandations découlant de la consultation interministérielle (Q&R) – vol. 4 à 6;
- les études complémentaires réalisées en 2010 à la demande de différents ministères;
- le travail de micropositionnement effectué en septembre 2010, permettant une connaissance plus précise du territoire du Massif du Sud.

Localisation des éoliennes



Chemins et installations





Étude d'impact - Description des milieux

Physique Substrat et sols, eaux de surface et eaux souterraines, contexte hydrologique

Biologique Végétation, poissons, faune terrestre, amphibiens, reptiles, oiseaux, chauves-souris

Humain Profil socioéconomique, infrastructures et utilisation du territoire, sécurité publique et santé humaine, systèmes de télécommunications, milieu sonore, paysages, portrait forestier, archéologie

Rencontres et consultations

- Rencontres avec les intervenants depuis 2006
 - Municipalités et MRC
 - CRECA, CBE, gestionnaires du Parc
 - Utilisateurs – ski, équitation, VTT, motoneige, chasse
 - Ministères provinciaux et fédéraux
 - Groupes d'intérêts
 - Organismes de développement
- Portes ouvertes et consultations publiques (2007, 2008 et 2009)
- Bulletin de liaison *L'Éole-Lien*, publié depuis juin 2009
- Bureau local à Saint-Luc-de-Bellechasse depuis août 2009

Considérations particulières

Sujets d'intérêt pris en compte dans l'ÉIE

| | |
|-------------------|--|
| Milieu physique | Réseau hydrique |
| Milieu biologique | Protection de l'habitat de la grive de Bicknell |
| Milieu humain | Cohabitation des usages sur le territoire public Développement régional |

Milieu physique : réseau hydrique



Impacts potentiels

- Risque d'érosion et sédimentation
- Perturbation de l'habitat du poisson aux traversées des cours d'eau
- 33 traversées de cours d'eau
 - 20 ponceaux sur chemins à améliorer
 - 13 ponceaux sur chemins à construire

Mesures d'atténuation

- Caractérisation des sites de traversée
- Travaux dans les cours d'eau du 15 juin au 15 septembre
- Travaux respectant le RNI et les modalités additionnelles du MRNF propres au Massif du Sud
- Application des bonnes pratiques recommandées par le ministère Pêches et Océans
- Visite de terrain avec les représentants du MRNF afin de localiser les éléments du milieu

Milieu biologique : grive de Bicknell



Impacts potentiels

- Déboisement pour l'implantation des éoliennes et la réalisation des chemins
- Fragmentation de l'habitat
- Perte d'habitat pour la nidification et reproduction

Diminution du nombre d'éoliennes dans l'habitat

- Configuration initiale – 2007 : 20 éoliennes
- Configuration EIE – 2009 : 14 éoliennes (retrait de 6 éoliennes du Mont du Midi)
- Configuration optimisée – 2010 : 6 éoliennes (déplacements d'éoliennes ou évitement de l'habitat)

Mesures d'atténuation proposées

- Compensation pour la perte d'habitat (5:1)
- Aucun déboisement lors de la période de nidification

Milieu humain : cohabitation des usages

Enjeux de l'intégration du projet à un territoire multi-usages



Harmonisation aux usages existants

- Chasse
- Randonnées pédestre et équestre
- VTT, motoneige
- Ski
- Industrie forestière

Milieu humain : cohabitation des usages

Mesures d'atténuation proposées

- Infrastructures éloignées des zones habitées et des principales zones d'activité
- Aménagement d'un centre d'interprétation de l'énergie éolienne
- Mise en place d'un comité de liaison



Milieu humain : Retombées économiques



- Investissements de plus de 350 M \$
- 200 emplois pendant la construction; 8 à 10 emplois en exploitation
- Retombées indirectes : pièces et services, déneigement, restauration, hébergement



Milieu humain : contributions dans le milieu

Contributions annuelles

- 300 000 \$ aux municipalités (4 000 \$ par éolienne)
- 75 000 \$ aux MRC pour le financement du parc régional

Fonds de développement pour les organismes communautaires

- 20 000 \$ par année pour les 10 premières années d'exploitation (5 000 \$ par municipalité)

Programme de bourses d'études

Fermeture du parc éolien

Principaux enjeux

- Démantèlement des équipements
- Restauration du site
- Dépôt d'une garantie financière auprès d'Hydro-Québec par le promoteur pour couvrir les frais de démantèlement



Surveillance et suivi

Comité de liaison

- Suivi des activités du projet avec le milieu

Surveillance environnementale (construction)

- Application de mesures d'atténuation
- Respect des lois et règlements et des conditions du décret

Suivi environnemental (exploitation)

- Oiseaux, chauves-souris, climat sonore, paysages, télécommunications



Calendrier préliminaire

| | |
|--|---------------------------|
| Dépôt de l'étude d'impact | Décembre 2009 |
| Réponses aux questions et commentaires | Mai à juillet 2010 |
| Avis de recevabilité | Septembre 2010 |
| Études et inventaires complémentaires | Mars à septembre 2010 |
| Décret gouvernemental | Printemps 2011 |
| Certificats d'autorisations et permis d'intervention | Été 2011 |
| Construction | Été 2011 à décembre 2012 |
| • Civile et électrique | Été 2011 – printemps 2012 |
| • Éoliennes | Été-automne 2012 |



Merci!

Équipe

Saint-Laurent Énergies

Stéphane Boyer, ing., directeur général
Stephen Cookson, ing., directeur de projets
François Tremblay, consultant en
environnement
Étienne Bibor, ing., responsable ingénierie
Catherine Thomas, chargée de projets
Nicole Bilodeau, agente de liaison

SNC-Lavalin Environnement

Christine Martineau, biologiste
Steve Vertefeuille, géomorphologue
Yves Richard, biologiste
Martin Meunier, ing., acousticien
Christian Guillaud, ing., hydrologue

PESCA Environnement

François Allard, ingénieur forestier

Laurin Beaudoin

Sylvie Laurin, architecte paysagiste